

# Université d'Ottawa

## École des Sciences infirmières

### Code vestimentaire des étudiantes en sciences infirmières

#### INTRODUCTION

- En conformité avec les règles de sécurité de l'Université d'Ottawa, les étudiantes en sciences infirmières doivent s'habiller de façon à protéger les patients, le personnel soignant et l'entourage contre les risques d'infection liés à la transmission des micro-organismes omniprésents dans l'environnement.

#### POLITIQUE

Les étudiantes en sciences infirmières doivent porter des vêtements qui projettent une image professionnelle en tout temps.

#### RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Le port de l'uniforme est obligatoire lors des stages cliniques en milieux hospitaliers ainsi que lors des laboratoires au centre de simulation.
- Il est recommandé de nettoyer l'uniforme après chaque utilisation.
- Le port de l'uniforme (souliers inclus) doit être limité aux heures de stage et de laboratoire. À cet égard, le port de l'uniforme est à proscrire dans tout lieu public à l'extérieur de l'établissement afin de prévenir la propagation des infections.
- L'étudiante doit discuter avec sa coordonnatrice si, en vertu du Code des droits de la personne, elle estime avoir besoin d'une mesure d'accommodement en raison de son origine ethnique, de sa croyance religieuse, d'une incapacité ou d'autres caractéristiques.

#### LA CARTE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO

- La carte d'identité de l'Université d'Ottawa avec photo sur laquelle sont inscrits le nom de l'étudiante et son établissement d'étude fait donc partie du Code vestimentaire. Elle est l'un des moyens pour le patient de savoir à qui il s'adresse et elle doit être visible en tout temps et portée au dessus de la taille.

#### UNIFORME

- L'uniforme doit comporter des manches courtes. Il est interdit de porter un gilet à manche longue sous l'uniforme. Seuls une camisole, un gilet à manche courte ou à manche  $\frac{3}{4}$  sont permis.
- L'uniforme peut être de couleur, mais celles du bas et du haut doivent être coordonnées. Les motifs sont aussi permis. L'infirmière peut porter une veste de couleur blanche, sans capuchon, pour se réchauffer, mais elle doit l'enlever avant tout soin direct au patient. (Aucun blouson ou chandail chaud n'est permis).

1 Remarque : Le générique féminin est utilisé sans discrimination à l'égard du genre masculin, dans l'unique but d'alléger le texte.

## **CHAUSSURES**

- Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de porter des chaussures pratiques, confortables et qui offrent un soutien et une protection contre les blessures en stage et en laboratoire.
- Il est recommandé de réserver une paire de chaussures pour les stages cliniques lors de contact direct avec des patients. (Cette paire de chaussures ne devrait PAS être portée en dehors des stages cliniques). Il faut nettoyer ses chaussures régulièrement.
- Les espadrilles (sans mèche) ou souliers pour infirmière en vinyle doivent être à talons plats et complètement fermés à l'avant et à l'arrière.
- \*Souliers interdits en stage et au laboratoire : crocs, sandales de plage, bottes ou souliers à talons hauts.

## **CHEVEUX**

- Prendre des mesures pour que les cheveux n'entrent pas en contact avec les patients et n'obstruent pas la vision.
- Si la longueur des cheveux dépasse les épaules, il faut les attacher vers l'arrière de la tête avec un accessoire.
- Le visage doit être fraîchement rasé pour les hommes. Le port de la moustache et de la barbe est permis, mais elles doivent être bien taillées et soignées.

## **ONGLES**

- Garder les ongles propres et courts.
- Un vernis à ongles clair est autorisé. Tout vernis à ongles ébréché doit être enlevé.
- Il n'est pas permis de porter des faux-ongles.

## **PARFUM ET PRODUITS D'HYGIÈNE PARFUMÉS**

Le parfum peut causer des nausées, des vomissements, des crises d'asthme ou des malaises et n'est donc pas permis. L'usage de produits très parfumés tel un après -rasage, produits pour les cheveux ou pour la peau parfumée doit être évité.

## **BIJOUX**

- Il est seulement permis de porter une montre et une alliance sans pierre surélevée. Une seule paire de boucles d'oreille collée à l'oreille est permise. Les pendentifs et colliers longs ne sont pas permis.
- Les perçages corporels doivent être stabilisés près du corps, propres et ne pas présenter une source d'emmêlement. Les perçages ne doivent pas être excessifs.

## TATOUAGES

Il est permis d'exposer les tatouages petits et discrets. Gros tatouages : couvrir pendant les heures de stages.

## PEAU

Toutes blessures, plaies ou infections doivent être couvertes.

## CODE VESTIMENTAIRE DANS LES MILIEUX DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET LES ÉCOLES

- La tenue vestimentaire requise pour des stages en milieux communautaires est unique au placement. Les étudiants doivent donc consulter leur professeur clinique et l'organisation pour discuter de la tenue requise.
- Une tenue professionnelle conservatrice qui est culturellement respectueuse est exigée dans les milieux communautaires et dans les environnements sans contact direct avec les patients.
- Lors des visites hospitalières sans contact direct avec les patients, (ex : orientation, assignation des patients, recherche), les étudiants sont requis de porter une tenue professionnelle conservatrice, une veste d'infirmière blanche et l'identification appropriée.
- Des vêtements de séance d'entraînement physique, pantalon de yoga, jeans, mini-jupe, pantalon court (shorts), des vêtements serrés et révélateurs, par exemple un chandail qui laisse voir l'abdomen, «tank top» et «legging » sont considérés inappropriés.

## CONCLUSION

Le code vestimentaire s'applique pour tous les stages cliniques et les sessions de laboratoire.

**Remarque :** Quand la politique de l'agence contredit celle de l'Université d'Ottawa, la politique de l'agence à la priorité.

*Approuvé par le Comité de collaboration du baccalauréat – novembre 2011*